

présentation. Je voudrais également demander au ministre s'il a l'intention de présenter un document supplémentaire relatif aux modifications du Livre blanc par suite de discussions avec les provinces, comme on l'avait laissé entendre. Le ministre ne peut-il nous donner aucun renseignement quant à la date où nous pouvons espérer recevoir ce document supplémentaire?

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, il conviendrait, je crois, d'entendre les dépositions au comité avant de souscrire à la proposition de mon honorable ami.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre pourrait-il nous indiquer si, tant que nous ne recevrons pas ces documents supplémentaires, nous pouvons faire comme si le Livre blanc n'existe pas vraiment ou si, à vrai dire, le ministre nous encourage à penser que le gouvernement finira par retirer le Livre blanc pour tout recommencer?

L'HABITATION

LE LOGEMENT PUBLIC—LE PROJET DE RÉVISION DES LOYERS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser sur le sujet urgent et important du logement. Le ministre d'État chargé de l'habitation n'a pas paru à la Chambre depuis trois jours. Je suppose donc que je devrais adresser ma question au premier ministre ou à tout autre ministre capable de répondre à une question à ce sujet. Quand le ministre fera sous peu la déclaration promise sur le logement public, nous dira-t-il ce que le gouvernement pense de la proposition de l'Ontario Housing Corporation qui demande qu'on procède à une révision des loyers des habitations publiques en vue de les abaisser?

L'hon. Herb Gray (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord informer la Chambre que lorsque le ministre d'État chargé de l'habitation n'est pas là, c'est à moi qu'il revient de répondre en son nom, ce que j'ai déjà fait à plusieurs reprises cette semaine pendant qu'il s'est absenté pour s'occuper des affaires du gouvernement. Je serai heureux d'attirer l'attention du ministre sur la question de l'honorable député. Je suis certain qu'on l'étudiera en même temps que d'autres sujets importants qui concernent cette question de politique.

M. Brewin: Le ministre a-t-il aussi l'intention de faire une déclaration à la Chambre lundi sur l'augmentation des fonds disponibles pour les habitations à loyer modique?

[L'hon. M. Stanfield.]

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu l'occasion de consulter mon collègue quant à la date précise d'une telle déclaration. Sauf erreur, elle ne tardera pas et traitera de l'intention du gouvernement d'examiner de près cet aspect des besoins dans le domaine du logement.

LES PARCS NATIONAUX

POINTE FORILLON—ENTENTE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ET À L'EXPLORATION MINIÈRE

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Peut-il dire à la Chambre si l'entente conclue avec la province de Québec relativement à la cession de terrains pour l'aménagement d'un parc national en Gaspésie est définitive et si les travaux doivent être commencés comme prévu?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, l'entente est définitive. Toutefois, le gouvernement du Québec ne nous a pas encore cédé les terrains dont il s'agit et nous ne pourrions commencer les travaux tant et aussi longtemps que nous ne serons pas en possession desdits terrains.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a rencontré des membres du gouvernement du Québec, en vue de conclure une entente sur les droits d'exploitation minière à l'intérieur du parc?

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, ce problème a été résolu lors de la conclusion de l'entente. Dans un parc national, aucune exploitation minière ou pétrolière n'est permise. Le problème soulevé dernièrement n'aurait pas dû l'être, parce que l'entente l'avait déjà prévu.

LES AFFAIRES INDIENNES

FORT CHIMO—L'ÉDUCATION DES INDIENS ET LE BILINGUISME

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dont les propos sur la stratégie diffusés par Radio-Canada ce matin, m'ont fort intéressé. Qu'est-ce que le gouvernement a fait ou compte faire pour la protection des Canadiens-Esquimaux de Fort Chimo, dont il est responsable, à l'occasion du transfert de cette responsabilité au gouvernement